VERVIERS – ÉVÉNEMENTIELS

Pas de feu d'artifice à cause du coronavirus

Des artistes de rues assureront le spectacle durant l'été

L'été sera beau, l'été sera chaud, mais il sera surtout particulier. À Verviers comme ailleurs les événements traditionnels seront bouleversés. Il n'y aura par exemple pas de feux d'artifice du 21 juillet. En revanche, durant toute la saison estivale, des artistes de rue assureront une ambiance conviviale.

À Verviers, le calme que l'on a connu dans les rues pendant le confinement sera proportionnel à l'animation qu'il devrait y avoir pendant l'été. Durant les deux mois à venir, il y aura en effet pléthore d'artistes de rues qui se produiront dans les rues de l'ancienne cité lainière. Logique, la Ville voulait maintenir un certain niveau de festivité alors que les grands événements comme Fiestacity sont passés à la trappe. On pourra croiser, aux abords des terrasses des quartets de jazz, des groupes jouant de l'harmonica et de la guitare, des conteurs…

« On a essayé de voir s'il était possible de le tirer d'ailleurs pour éviter un rassemblement »

Alexandre Loffet

Ce 21 juillet, il y aura un absent de marque. Le feu d'artifice ne se tirera malheureusement pas. Les autorités craignent en effet un rassemblement de foule qu'elles ne pourraient pas contrôler. « On a essayé de voir s'il était possible de le tirer d'ailleurs pour éviter un rassemblement. Mais pour des raisons de sécurité, ce n'était pas possible. Les pompiers n'étaient pas d'accord », détaille Alexandre Loffet l'échevin de l'Animation. L'échevin assure qu'il y aura plus d'activités en ville ce jour-là pour compenser cette perte. L'avantage de ces petits spectacles étant que l'on peut y assister en petit groupe sans trop de soucis.

Autre particularité de cet été 2020 : on pourra visiter les chantiers de Verviers ville conviviale. « Ils sont uniques de par leur ampleur et de par ce qu'on y fait. On change profondément la ville jusque dans ses égouts », détaille Maxime Degey. « C'est intéressant d'expliquer ces travaux et de dire le travail accompli. On pourra raconter les surprises qu'on a trouvées. Par exemple il y a quelques semaines on est tombé sur une conduite de gaz qui ne devait pas être là. C'est parfois très surprenant. Et puis on expliquera à travers ça le passé et le futur des lieux comme la place Verte par exemple. » Ces chantiers ont d'ailleurs malheureusement pris un brin de retard à cause de la crise. Le 1er juillet, on aurait dû inaugurer la nouvelle mouture de la rue de la Concorde et de la rue de l'Harmonie. Malheureusement, les congés du bâtiment n'aidant pas, ce sera probablement vers la mi-août.

On ne verra pas ce spectacle cet été. © K.F.

Autre événement qui ne se fera pas, la foire médiévale. Une bonne partie des trompes venait en effet de France et au moment de prendre une décision, on ne savait pas si on pouvait compter sur elles. Par chance, les conteurs de la région se produiront, eux, plusieurs fois durant l'été.

A.R.

STAVELOT - ANIMATION

Une chasse aux trésors touristique

Les chasses au trésor d'autrefois font immanquablement partie de l'imaginaire collectif. Qui n'a jamais voulu partir à la découverte de territoires inconnus avec une carte, une longue-vue une boussole et pour seul indice, une phrase énigmatique énoncée dans un dernier souffle par un vieux pirate ? C'est plus ou moins ce qui est proposé à Stavelot pour cet été. Dès la semaine prochaine, il sera possible de faire des grandes balades en parcourant les plus beaux lieux de la commune à la recherche d'un trésor. Une toute nouvelle application permettra ces escapades. Elle est présentée comme étant un des atouts de la relance du tourisme cet été.

Une appli gratuite. © Totemus

Elle se nomme Totemus, reprendra 20 communes de Wallonie dont Stavelot et Waimes. Il faudra partie à la recherche du totem perdu sur base d'indice donné par l'application. De quoi garantir de bons moments en famille. Une fois que différentes chasses sont accomplies, on emmagasine des points qui permettront d'avoir **des réductions pour différents parcs d'attractions** notamment.

De manière générale, Stavelot compte bien miser sur sa nature pour attirer du monde.

« En ce moment on constate qu'il y a beaucoup de personnes dans les gîtes. On peut donc estimer qu'ils viennent pour ça », estime l'échevin du Tourisme Patrice Lefebvre. Les promenades et les marches feront parties des atouts de cet été. On peut notamment pointer le parcours du loup. Petits et grands pourront observer des photos de loups prisent par des professionnels.

DES NOUVEAUTÉS CHEZ PLOPSA

Stavelot compte également beaucoup sur Plopsa. Le premier juillet le parc ouvrira ses portes. On pourra y voir la nouvelle attraction : le vol des papillons.

« On espère qu'on aura beaucoup de visiteurs. On a une volonté d'investir encore dans le parc », espère Jean-Luc Bertrand, le manager. En 2021, une plaine de jeu aquatique devrait être installée. « Il ne s'agit pas d'une piscine puisque la profondeur sera celle d'une pataugeoire. Mais il y aura des rivières sauvages des toboggans… » Suivra alors la construction d'un hôtel et d'une plaine de jeu indoor pour continuer à attirer les foules même quand le temps ne le permet pas. Mais ces investissements ne pourraient avoir lieu si le monde n'est pas au rendez-vous cette saison.

A.R.

PLOMBIÈRES - À MONTZEN

Un projet inédit de permaculture

Les 10.000m² devront être cultivés en permaculture. © C.C.

L'OCP et le groupe @ctions, aux commandes à Plombières n'ont jamais caché leur volonté de faire de la commune une contrée plus verte où la consommation durable et la réduction des déchets seraient des priorités. Ils le prouvent une fois encore avec un projet inédit en matière de maraîchage.

10.000M² EN PRÊT

La commune de Plombières va prochainement lancer un appel à candidatures. Elle est à la recherche de personnes intéressées par un vaste projet de maraîchage. En pratique, les autorités ont décidé de mettre à disposition, à titre de prêt, une parcelle d'environ 10.000m² qui se situe à l'arrière de l'école de Montzen. « Nous avons trouvé un système de contrat de prêt d'une durée de 9 ans, ce qui nous permet d'éviter le bail à ferme qui est plus contraignant », explique l'échevin Joseph Austen. Ce prêt ne se fera évidemment pas sans condition. La parcelle devra par exemple être cultivée en permaculture et devra avoir une vocation éducative pour les élèves de l'école qui se trouve juste à côté. Pour permettre à l'exploitant de la parcelle de s'y retrouver financièrement, la commune envisage la création d'un petit marché où seraient vendus les fruits et légumes produits.

VENTE À LA SORTIE DE L'ÉCOLE

« La vente de produits frais, récoltés sur cette parcelle, pourrait ainsi être organisée à la sortie de l'école ou durant le week-end », détaille Joseph Austen, qui espère que des candidats se manifesteront.

F.P.

Retrouvez aussi
LES AVIS NÉCROLOGIQUES
en mémoire
sur www.enmemoire.be

« Il a su que quelque chose de grave lui était arrivé, le jour où il a arrêté de danser »

Les enfants Marie-Christine, André, Albert,
Lucienne, sa compagne,
les 8 petits-enfants et les 4 arrière-petits-enfants
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Albert GOFFARD

notre papa et Bon-pa originaire de Warsage,
le mardi 16 juin 2020 dans sa 98e année.

Selon sa volonté, la dispersion des cendres a eu lieu sans annonce et dans l'intimité de la famille proche le vendredi 19 juin au crématorium de Robermont.

Si vous souhaitez témoigner votre affection, des arbres souvenirs seront plantés en son hommage. Les arbres sont disponibles sur
https://www.udianas.net/Udianas/Details/16606

INFO DECES

Madame Elisabeth DETHIER épouse de Karl-Heinz BRONLET (87 ans) de Malmedy, décédée le 21/06/2020. Pompes Funèbres Chavet - 080 67 99 81

Monsieur Paul COLLETTE - PAQUAY (78 ans) de Horion-Hozémont, décédé le 25/06/2020. Pompes funèbres Jean Francois - 019 54 43 06

Monsieur Eugène LANDRAIN (90 ans) de Crehen, décédé le 26/06/2020. Valé Funérailles - 019 67 70 90

Retrouvez les infos décès «toutes régions» sur Sudpresse sur http://necro.sudpresse.be

Transmettez vos avis nécrologiques, remerciements et souvenirs à l'adresse :
necro@sudpresse.be

IMMO
BÂTIMENT
CORPS DE MÉTIERS
I-503

PATRON enregistré effectue tous travaux bâtiments int.ext. Sanitaire Chauffage Toiture Zinguerie Maçonnerie 0475/760162 2000548795

CONFORT MAISON
MOBILIER / ANTIQUITÉS
BROCANTES - ACHATS / VENTES
456

VIDE MAISON achète meubles vintage bibelots tableaux montres timbres monnaie et vynils 33T 0475/426697 - 04/2271533 2000577690

ACHETE tout mobilier bibelots vide maison complète paie cash 0497/677069 2000603057

PUBLICATIONS LÉGALES

200063432702

BAELEN — ANNEXE 26

URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Wallonie

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisation.

Le demandeur est **la Société BECKERS André sprl ayant établi ses bureaux à 4837 Membach.**

Les terrains concernés sont situés rue du Moulin à 4837 MEMBACH et cadastrés division 2, section A n°520L,521H pie.

Le projet est de type : **PROJET D'URBANISATION** « Rue du Moulin »
et présente les caractéristiques suivantes : Article R.IV.40-1 §1er 7° du CoDT : « *les demandes de permis d'urbanisation, de permis d'urbanisme ou de certificats d'urbanisme n° 2 visées à l'article D.IV.41* » - déclassement des sentiers vicinaux n°31 et 43, déplacement du sentier vicinal n°29, cession d'emprises et d'un excédent de voiries.

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.40 et D.VIII.7 du Code du Développement Territorial (CoDT).

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale de Baelen - Service Urbanisme, rue de la Régence 1, 4837 Baelen, le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h, le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h, et le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

L'enquête publique est ouverte le 29 juin 2020 et clôturée le 28 août 2020
Le présent avis est affiché le 24 juin 2020
Les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août. (article D.I.16 du CoDT).
Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :
• par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de la Régence 1 à 4837 Baelen ;
• par télécopie au numéro 087/76.01.12 ;
• par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@baelen.be ;
• remises à la Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme, Mme Deliège, dont le bureau se trouve au service de l'urbanisme à l'Administration communale de Baelen, rue de la Régence 1.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : permis d'urbanisation n° 228

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période uniquement sur rendez-vous auprès de la Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme, Mme Deliège, ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

Toute personne peut obtenir des explications sur le projet au service de l'urbanisme, auprès de Mme Deliège (087/76.01.21), dont les bureaux sont situés à l'Administration communale de Baelen.
Les rendez-vous doivent être pris au moins 24h à l'avance soit par téléphone au 087/76.01.21 soit par mail sur urbanisme@baelen.be.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le vendredi 28 août 2020 à 10h à l'Administration communale de Baelen, rue de la Régence 1.